Nations Unies S/PV.8106



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8106e séance

Vendredi 17 novembre 2017, à 15 heures

New York

Président :	M. Alfano	(Italie)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Delattre
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli Frieri

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Problèmes de sécurité en Méditerranée

17-38827 (F)





La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Problèmes de sécurité en Méditerranée

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je tiens à saluer chaleureusement le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, à qui je donne maintenant la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence italienne d'avoir organisé la présente séance.

Le mot « Méditerranée » signifie littéralement « au milieu de la Terre ». Figurativement aussi, la Méditerranée se trouve depuis des temps immémoriaux au carrefour des civilisations, des cultures, des religions, des échanges commerciaux et des migrations. L'évolution de la situation dans la région continue de façonner l'histoire et la politique du monde. La Méditerranée fournit d'immenses ressources économiques, à l'instar des hydrocarbures et des stocks de poissons, et des routes commerciales indispensables. Toutefois, les bénéfices qu'elle offre sont tributaires de la stabilité et de la coopération.

De fait, la situation en Méditerranée montre que la paix et la sécurité sont inséparables des progrès démocratiques, économiques et sociaux, et de la promotion de l'égalité hommes-femmes, des jeunes, des minorités et des droits de l'homme. Les événements de ces dernières années dans la région l'ont clairement – et douloureusement – montré.

Aujourd'hui, la Méditerranée fait face à de graves défis sur de nombreux fronts, que ce soit le commerce illicite de stupéfiants, d'armes et de produits pétroliers, les déplacements massifs de réfugiés et de migrants, qui sont la proie des passeurs et des trafiquants, ou encore la piraterie maritime. Le trafic de stupéfiants a également des conséquences meurtrières, telles que l'augmentation de la consommation de drogues et les crises sanitaires.

Dans certaines parties de la région, la fragilité est exacerbée par des violations systématiques des droits de l'homme et par la violence à l'égard des femmes et des filles. La Méditerranée souffre également d'une forte dégradation de l'environnement et d'un manque de ressources naturelles. Au cours des dernières années, les pénuries alimentaire et les fortes hausses des prix ont provoqué des troubles sociaux et politiques. Des blessures et divisions confessionnelles qui couvent depuis longtemps dans la région ont été aggravées par des atrocités criminelles, le terrorisme, les tentatives d'annihiler les minorités, le pillage du patrimoine culturel, les déplacements forcés et l'utilisation d'armes chimiques.

La stabilité de la Libye est indispensable pour la région. Pourtant, après des années de transition, les institutions du pays demeurent profondément divisées. L'ONU est déterminée à aider le peuple libyen à parvenir à un règlement politique sans exclusive. L'instabilité dans la région du Sahel a contribué à une augmentation des migrations irrégulières vers l'Europe. L'ONU continuera d'appuyer les pays du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et sa force conjointe, notamment par le biais de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

La réalisation de la paix entre Israéliens et Palestiniens revêt également une importance critique. L'ONU reste déterminée à apporter tout son appui à un règlement du conflit juste, global et durable, fondé sur la solution des deux États. Un règlement politique global à Chypre permettrait également d'atténuer les tensions politiques dans la région.

Daech continuera de prospérer à moins que les causes profondes du conflit syrien ne soient réglées par le biais d'un processus politique global et crédible, comme prévu par la résolution 2254 (2015). Les acquis en matière de sécurité contre les groupes terroristes en Libye, en Iraq et ailleurs peuvent s'avérer réversibles si nous n'accélérerons pas la reconstruction et la reprise économique.

Je loue les pays d'accueil des réfugiés pour leur générosité. Il faut, de toute évidence, s'attaquer aux causes profondes des déplacements. Nous devons également nous attaquer à la montée inquiétante de la xénophobie et de la discrimination à l'encontre des réfugiés, des migrants et des minorités. Il en va de notre responsabilité à tous. Il est essentiel de rétablir l'intégrité du régime de protection des réfugiés des deux côtés de la Méditerranée et de mettre en œuvre davantage de programmes de réinstallation. La traite d'êtres humains ne doit pas être isolée du trafic de biens culturels, de stupéfiants, d'armes et de pétrole, qui profite aux milices, aux terroristes et aux groupes armés.

Le régime de sanctions concernant la Libye restreint les mouvements d'armes et de matériel connexe à destination et en provenance de la Libye. Les Groupes d'experts sur la Libye et le Soudan enquêtent sur le financement des groupes armés. Avec le rétablissement récent du régime de sanctions concernant le Mali, j'espère que ces outils permettront d'aider les gouvernements et les régions à œuvrer en faveur de transitions pacifiques.

Bien trop souvent, les réponses aux problèmes de sécurité en Méditerranée sont menées essentiellement ou uniquement par le biais d'arrangements de sécurité traditionnels ou de solutions ponctuelles. De telles approches risquent de prolonger un statu quo inacceptable ou d'aggraver la situation si elles ne sont pas accompagnées par des efforts visant à s'attaquer aux causes profondes. L'action que nous menons pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a un rôle important à jouer à cet égard.

La Méditerranée est un carrefour mondial de cultures, de sociétés et d'économies qui s'enrichissent les unes les autres. Pourtant, la violence et la haine menacent ce dynamisme au détriment du monde entier. Nous devons faire tout notre possible pour résoudre les crises les plus graves de la région afin qu'elle puisse continuer à contribuer ce qu'elle a de meilleur. Je compte sur les pays de la Méditerranée et au-delà pour réaffirmer leur fière tradition d'ouverture et de solidarité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé qui, comme d'habitude, a été éclairant et visionnaire.

J'ai maintenant le plaisir de prononcer la déclaration de l'Italie.

La présente séance du Conseil de sécurité porte sur une question qui a des implications dans le monde entier. La Méditerranée est une petite mer, presque un grand lac sur la carte du monde. Toutefois, c'est là que se jouent de nombreux enjeux de notre sécurité mondiale. C'est un fait qu'un grand nombre de crises qui secouent le monde trouvent leur origine dans le bassin méditerranéen, tels que la propagation de Daech, l'instabilité de la Libye, la guerre en Syrie, de nouvelles tensions au Liban, les dangers posés par les combattants terroristes étrangers, la fragilité de la situation dans les Balkans occidentaux, la crise migratoire, et je pourrais continuer encore longtemps.

Bien que la Méditerranée ne représente que 1 % environ de la surface du globe, une part importante de la stabilité et de la sécurité mondiales se joue dans cette mer. L'Italie, située au centre de la Méditerranée, fait les frais de l'insécurité qui y sévit. Notre stratégie conjugue solidarité et sécurité. Par exemple, dans le cadre de la crise migratoire, nous avons prouvé qu'il était possible de sauver plus d'un demi-million de vies en mer tout en luttant contre le fondamentalisme et l'extrémisme qui méprisent les valeurs de notre société ouverte et démocratique.

Cependant, nous devons ensemble faire davantage en tant que partenaires mondiaux pour contrôler les itinéraires que pourraient aujourd'hui emprunter les combattants terroristes étrangers, après la défaite de Daech en Iraq et en Syrie. La coalition mondiale contre Daech a neutralisé les sanctuaires dans lesquels les terroristes pouvaient fomenter des attaques contre nous tous. L'Italie a apporté sa pierre à l'édifice en tant que deuxième plus grand contributeur à cette coalition en Iraq. Nous avons formé près de 30 000 soldats et policiers, mais nous ne devons pas relâcher notre vigilance face à la propagation de Daech en Méditerranée et au risque concret du retour de combattants terroristes étrangers en Afrique du Nord et en Europe.

C'est pourquoi nous devons renforcer le partage d'informations entre nos services de renseignement afin d'identifier les djihadistes et de mettre un terme à leur quête de destruction. Notre engagement à lutter contre le terrorisme doit s'étendre à de lointaines contrées, y compris dans la région du Sahel, où l'instabilité influe directement sur la sécurité de la Méditerranée. En Libye, après avoir été chassé de Syrte, Daech reste une menace, ayant pris pied dans le Sahel. Il s'agit là d'une autre raison pour laquelle la Libye reste un défi majeur pour le Conseil de sécurité. Je voudrais néanmoins souligner l'obligation morale qui nous incombe d'améliorer la vie des réfugiés et des migrants exploités par des organisations criminelles en Libye. Il s'agit d'une immense responsabilité partagée que nous devons assumer en augmentant l'aide humanitaire que nous fournissons et en mettant l'accent sur le développement à long terme.

En ce qui concerne le processus politique en Libye, je ne vais pas répéter ce que j'ai dit hier dans cette salle (voir S/PV. 8104). Toutefois, je voudrais souligner une fois de plus qu'il est crucial pour nous tous de soutenir le plan d'action du Représentant spécial du Secrétaire général. Si nous laissons passer cette chance, nous tous, et pas seulement les Libyens, paierons un lourd tribut.

L'histoire tragique de la Syrie devrait servir de rappel aux Libyens qu'une solution négociée est vitale,

et qu'il n'existe pas de raccourci militaire. Depuis beaucoup trop longtemps, les tensions régionales et les mesures brutales du régime d'Assad ont rendu difficile la paix en Syrie. Notre objectif principal doit rester le même, à savoir appuyer le processus politique mené sous l'égide de l'ONU. Nous appelons les pays autour de cette table et l'ensemble des Membres de l'ONU à redoubler d'efforts pour encourager les parties syriennes à s'engager véritablement sur la voie de la négociation.

Nous sommes également préoccupés par les derniers événements au Liban, où l'Italie a beaucoup investi dans la paix et la stabilité, en particulier dans le cadre de la mission de maintien de la paix menée par la Force intérimaire des Nations Unies au Liban. Nous appelons toutes les parties à respecter l'indépendance et l'intégrité des institutions démocratiques du Liban. Il n'y a pas de place au Liban pour des forces étrangères ou pour des armées autres que les forces de sécurité légitimes de l'État libanais.

Dans un monde interconnecté où la stabilité et la sécurité sont mises à l'épreuve par des violations flagrantes des droits de l'homme et une crise humanitaire, il incombe à la communauté internationale de réagir. Notre réaction doit être basée sur le renforcement du dialogue politique, de la coopération en matière de sécurité et de la collaboration culturelle. L'Italie estime que la culture est un pilier essentiel du développement durable. Pour trouver des solutions politiques durables dans la Méditerranée, nous sommes convaincus qu'il faut investir dans le capital humain, en particulier l'éducation des jeunes. La protection du patrimoine culturel est également un moyen de lutter contre l'extrémisme. C'est pourquoi l'Italie, en collaboration avec la France, a promu la résolution 2347 (2017), qui était la première à aborder la question spécifique de la destruction du patrimoine culturel en période de conflit armé. Les terroristes qui détruisent des sites culturels veulent effacer l'identité des peuples. Nous devons donc protéger en toutes circonstances ces identités riches et modérées, qui ont modelé pendant des millénaires une culture méditerranéenne commune de dialogue et de respect mutuel.

Dans l'intérêt de la sécurité en Méditerranée, il est également crucial de défendre la liberté religieuse et de protéger les minorités religieuses. Si la liberté religieuse est protégée, l'état de droit et la sécurité peuvent prendre racine. Si cette protection fait défaut, la conséquence est l'instabilité. Pour les fanatiques, la religion n'est qu'un prétexte. Ils veulent faire de Dieu l'otage de leurs idéologies diaboliques. En conséquence, nous devons faire plus pour séparer ceux qui joignent leurs mains pour prier de ceux qui prennent les armes.

Nous reconnaissons également que davantage de femmes doivent devenir des protagonistes dans la Méditerranée. En octobre, à Rome, nous avons lancé le Réseau de femmes médiatrices de la région méditerranéenne. Il importe de renforcer la diplomatie préventive en renforçant la participation des femmes aux efforts de médiation.

La Méditerranée a beau être troublée par de nombreux problèmes, elle reste une région qui offre de vastes possibilités. C'est un marché de 500 millions de consommateurs. Ce marché représentent 10 % du produit intérieur brut (PIB) mondial. Ce PIB croît d'environ 4,5 % par an. C'est là aussi qu'ont lieu 20 % du trafic maritime mondial et 30 % du commerce mondial de pétrole.

La région méditerranéenne va-t-elle redevenir le lieu de rencontre des cultures qui échangent librement et d'enrichissement mutuel de leurs civilisations qu'elle était jadis? Ou va-t-elle devenir une région marquée par la terreur, le désespoir et les troubles sociaux? La réponse dépend en grande partie de la volonté et de la capacité de la communauté internationale à lutter fermement contre tous les problèmes de sécurité tout en promouvant simultanément une société plurielle qui ne marginalise pas ses jeunes, ses femmes ou ses minorités. Ce sont les valeurs qui ont inspiré la Charte des Nations Unies. Ce sont des valeurs qui restent les garantes de la stabilité et du développement dans le monde entier. Dans une région qui relie l'Europe, l'Afrique et l'Asie, les dividendes de la paix et de la sécurité sont énormes et mondiaux. C'est à nous qu'il revient de les récolter.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux autres membres du Conseil de sécurité.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier la présidence italienne d'avoir convoqué la présente séance. Je vous remercie, Monsieur le Président, de faire au Conseil l'honneur de votre présence et de diriger la présente séance.

La Méditerranée occupe une position stratégique. Elle est le cœur du monde antique. Elle est le berceau et l'intersection de la civilisation. Elle est un flambeau culturel pour le monde entier. La Méditerranée est

une source d'inspiration pour les peuples d'Orient et d'Occident. Elle est un pont de communication entre l'Orient et l'Occident. La région et les peuples méditerranéens ont une culture unique basée sur la diversité, la tolérance et l'acceptation de l'autre.

La crise qui touche la Méditerranée a transformé cette région en une destination pour les combattants terroristes étrangers. C'est également une destination pour les rapatriés. Un grand nombre d'organisations terroristes ont trouvé de nouveaux moyens de financer leurs activités terroristes, notamment le trafic de pétrole, la destruction et le trafic d'objets culturels et la traite des personnes, sans parler du fait que certains gouvernements soutiennent le terrorisme pour des fins politiques. Ils fournissent des armes et des fonds aux terroristes. La lutte contre le terrorisme dans la Méditerranée doit être basée sur une approche globale. Nous devons également lutter contre les causes profondes du terrorisme, sans discrimination aucune. En Iraq et en Syrie, nous ne pouvons nous concentrer sur la lutte contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) si ses combattants peuvent s'enfuir vers la Libye ou le Sahel. Cela ne nous permettrait pas de combattre le terrorisme. Cela ne ferait qu'exporter temporairement le problème vers une autre région. Nous devons lutter contre les causes profondes du terrorisme et arrêter l'appui dont bénéficient les terroristes. Nous devons garantir le respect des résolutions du Conseil de sécurité, en particulier celles relatives à la lutte contre le terrorisme et les discours terroristes. Nous devons également garantir l'application des sanctions pertinentes.

La Méditerranée croise la région du Sahel. C'est pourquoi il importe de garantir la stabilité au Sahel. Celle-ci a une incidence sur la sécurité et la stabilité dans la Méditerranée. Récemment, nous avons constaté que les conditions de sécurité au Sahel ont une influence sur la sécurité en Méditerranée. Nous sommes témoins de la détérioration des conditions de sécurité en Libye et au Mali, ainsi que de l'émergence d'un vide sécuritaire. Il est difficile de contrôler les frontières, en particulier dans des déserts isolés. C'est ainsi que sont apparus des sanctuaires pour les organisations terroristes et les réseaux de criminalité organisée.

À ce stade, je tiens à souligner l'importance du rôle que joue la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel dans la lutte contre ces menaces. La communauté internationale a la responsabilité d'appuyer une initiative aussi ambitieuse. Il faut investir dans la Force conjointe. Cet investissement donnera des résultats concluants et portera ses fruits.

Nous devons également redoubler d'efforts pour mettre en œuvre la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Celle-ci vise à affronter les divers problèmes qui touchent la région en s'appuyant sur une perspective globale et holistique qui prend en compte le développement, la sécurité et les questions humanitaires, des aspects qui sont interconnectés.

La Méditerranée est en proie à la pénurie d'eau, en particulier dans le sud et l'est de la région. L'Égypte estime que toute approche sérieuse visant à prévenir des crises ne doit pas négliger la question de la pénurie d'eau. Le nombre de problèmes de développement liés à des problèmes environnementaux est en augmentation. Par conséquent, la pénurie d'eau pourrait être un motif de guerre à l'avenir. C'est pourquoi il nous incombe de travailler ensemble pour garantir une coopération entre différents pays méditerranéens en vue d'assurer le développement et la disponibilité de l'eau. C'est la raison pour laquelle l'Égypte a signé des accords bilatéraux et multilatéraux avec ses voisins et avec d'autres pays de la région du Nil, afin d'assurer une coopération qui ne nuise pas à l'environnement et qui soit fondée sur le principe de la notification préalable. De cette manière, les pays peuvent utiliser l'eau de façon responsable.

Les déplacements forcés sont une conséquence directe des problèmes de sécurité et de développement dont nous sommes témoins en Méditerranée. Chaque année, des millions de personnes fuient les conflits armés, les persécutions, la violence, le terrorisme, la misère et l'absence de sécurité alimentaire, ou encore les conséquences négatives des changements climatiques, des catastrophes naturelles ou d'autres facteurs. L'Égypte estime qu'il est important d'adopter une approche holistique pour s'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés. Cette approche doit mettre l'accent sur le développement dans les pays d'origine et dans les pays hôtes. Les pays qui accueillent des réfugiés et des migrants doivent s'efforcer de créer davantage de possibilités d'accueil. Nous ne pouvons pas mettre l'accent uniquement sur les solutions sécuritaires et la fermeture de nos frontières. Cela est contraire à la Convention relative au statut des réfugiés de 1951. L'Égypte se félicite des efforts visant à adopter un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui permettra aux pays de partager le fardeau et les responsabilités. À terme, ce pacte permettra

de garantir le respect de la dignité des réfugiés et des migrants.

Enfin, l'approche sécuritaire adoptée pour régler les problèmes en Méditerranée s'est révélée imparfaite. Elle n'est pas propice au rétablissement de la stabilité dans la région. Toutes les parties doivent coopérer pour lutter contre les graves problèmes et s'attaquer à leurs causes profondes. Nous ne pourrons relever les défis qui se présentent à nous que dans le cadre d'un véritable partenariat fondé sur le renforcement des capacités, et d'une manière qui assure la stabilité en Méditerranée. Ainsi, la Méditerranée redeviendra un pont pour les cultures, un pont pour le développement, plutôt qu'une tombe ouverte pour des jeunes ambitieux qui aspirent à un avenir meilleur. Nous ne pouvons pas gâcher ce potentiel humain, qui pourrait modifier totalement le paysage en Méditerranée.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : C'est vraiment une leçon d'humilité que de prendre la parole dans ce débat, après l'intervention, stimulante comme toujours, du Secrétaire général, et maintenant des représentants de l'Italie et de l'Égypte, deux importants pays méditerranéens. Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que l'Italie, d'avoir pris l'initiative d'organiser ce débat. Comme le Secrétaire général l'a clairement indiqué, les problèmes de sécurité en Méditerranée sont la conséquence d'une convergence de facteurs dans la région immédiate et au-delà.

Aujourd'hui, peut-être plus que jamais, la prospérité, la stabilité et la sécurité des peuples de la Méditerranée et de leurs voisins sont liées par des défis qui sont interdépendants et qui se renforcent mutuellement. Il s'agit notamment des conflits, du terrorisme, de l'extrémisme violent, de la pauvreté multidimensionnelle, des changements climatiques, des déplacements forcés, de la criminalité organisée et de l'instabilité politique. Ils sont tous transfrontaliers par essence. Les surmonter requiert des approches globales, des perspectives régionales et de nouveaux partenariats à tous les niveaux.

Ce genre de débat n'est pas habituel au Conseil. La plupart du temps, nous nous réunissons pour discuter d'un rapport, d'un pays ou d'un conflit. Cependant, il devient de plus en plus évident que la plupart des conflits actuels n'existent pas en vase clos, à l'intérieur de frontières bien définies. De même, nous reconnaissons également que les conflits modernes sont alimentés non pas par une seule question, mais par la façon dont divers facteurs – tels que la pauvreté, les inégalités et les changements climatiques, pour n'en citer que quelques-uns – interagissent les uns avec les autres, ainsi que par leur effet cumulé sur les individus et les sociétés.

Il est dès lors clair que si nous voulons être efficaces, nos réponses doivent suivre une logique similaire. Nous devons répondre aux besoins actuels des populations sur la base de leurs réalités, tout en renforçant la résilience et en investissant dans des sociétés pacifiques. Protéger la dignité humaine et les droits de l'homme est non seulement le moyen le plus sûr de prévenir les conflits, mais c'est également la base pour l'édification de sociétés pacifiques, prospères et durables. Aujourd'hui, le Conseil a une excellente occasion de faire un zoom arrière et d'adopter une perspective plus large, afin d'examiner les causes profondes des problèmes de sécurité en Méditerranée et les moyens d'y remédier. Dans cet esprit, je voudrais faire cinq brèves observations.

Premièrement, les personnes les plus vulnérables au sein de la société sont celles qui sont le plus durement touchées lorsque des facteurs tels que l'instabilité, le sous-développement et le terrorisme se conjuguent. Il est essentiel que nous continuions de répondre aux besoins de ces populations à court et à moyen terme. Il s'agit notamment de fournir une aide humanitaire vitale, tout en renforçant la résilience des individus et des communautés face aux chocs à l'avenir. Cela signifie aussi qu'il faut répondre aux besoins des personnes déplacées en raison de la pauvreté, des conflits et de l'insécurité, dont les droits fondamentaux doivent être respectés. Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation actuelle des réfugiés et des migrants dans certaines parties de la Méditerranée.

Le Secrétaire général a très souvent – et, je le crois, très justement – parlé de la nécessité de renforcer la dignité des réfugiés. Et il a souvent souligné la nécessité de rétablir l'intégrité du régime de protection des réfugiés. Tous les États doivent respecter les cadres internationaux relatifs aux droits de l'homme et aux réfugiés, surtout lorsqu'il s'agit de la détention. Comme je l'ai dit dans cette salle hier seulement (voir S/PV.8104), la situation en Libye est inacceptable à cet égard, et des efforts supplémentaires sont nécessaires pour veiller à ce que les normes internationales soient respectées.

Deuxièmement, nous devons nous concentrer sur la pérennisation de la paix et la prévention des conflits émergents en premier lieu, ou lorsqu'ils ont éclaté, sur la façon d'y faire face et de les résoudre rapidement. En s'appuyant sur la thématique de la pérennisation de la

paix, le Conseil de sécurité et l'ensemble du système des Nations Unies doivent d'emblée être plus efficaces dans le règlement des conflits en Méditerranée et dans les régions voisines, y compris en renforçant l'analyse et la compréhension des causes profondes ainsi que le partage de l'information. Le Conseil doit tirer parti d'une analyse plus intégrée de la part de l'ensemble du système des Nations Unies afin de pouvoir évaluer, traiter et prévenir efficacement les menaces et les conflits à la paix et à la sécurité internationales et d'y réagir de manière adéquate. Je suis convaincu que l'effort de réforme du Secrétaire général vise précisément à améliorer cette partie de notre travail.

Troisièmement, nous devons accroître notre capacité de gérer les risques structurels à long terme. Il s'agit notamment d'identifier les risques d'instabilité et d'insécurité résultant de l'interaction des changements climatiques et de facteurs sociaux, économiques et politiques, ainsi que d'y répondre. Le Conseil a déjà reconnu les effets néfastes des changements climatiques sur la stabilité dans la région du lac Tchad, et a demandé que des estimations des risques, des stratégies de gestion des risques et des dispositifs d'alerte rapide adéquats soient mis en place. Le Conseil doit rester vigilant sur ces questions.

Quatrièmement, nous savons que nombre des défis auxquels la Méditerranée est confrontée sont dus à un sous-développement chronique, à la pauvreté, aux violations des droits de l'homme et aux atteintes à ces droits, à la faiblesse de la gouvernance et à une absence de perspectives. Par conséquent, toute stratégie à long terme doit s'attaquer à ces questions à titre prioritaire. Il s'agit notamment de lutter contre le chômage des jeunes, l'exclusion sociale et les inégalités; de garantir le respect et la jouissance des droits de l'homme, notamment de la liberté d'expression et de réunion; de créer des perspectives économiques et une société fondée sur l'état de droit; et de garantir une croissance durable – comme vous l'avez souligné, Monsieur le Président. Par-dessus tout, une mise en œuvre dévouée et résolue du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est nécessaire, un programme qui, avec son objectif de ne pas faire de laissés-pour-compte, constitue un puissant outil de prévention. Il existe des liens avérés entre l'inégalité entre les sexes, l'instabilité politique et le sous-développement. Pour cette raison, la participation pleine et effective des femmes aux processus de prise de décisions à tous les niveaux est nécessaire pour instaurer la stabilité et parvenir au développement durable dans la région.

Enfin, en vue d'adopter une démarche qui soit véritablement globale, nous avons besoin de véritables partenariats entre les États, les organisations régionales et les peuples. Nous sommes très encouragés par la coopération qui ne cesse de croître entre l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies, et nous appuyons, comme d'autres l'ont dit, tous les efforts déployés par le Groupe de cinq pays du Sahel. L'Union européenne a un rôle clef à jouer dans la promotion de la sécurité et de la prospérité à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. Le prochain sommet Union africaine–Union européenne prévu à Abidjan à la fin du mois est une importante occasion de renforcer des partenariats cruciaux, l'accent étant mis de façon fort opportune sur l'investissement régional dans la jeunesse.

Située à l'intersection de trois continents, la Méditerranée a été tout au long de l'histoire un creuset culturel, commercial et d'échanges humains. Les nouveaux types de défis sécuritaires complexes auxquels est confrontée la région méditerranéenne n'ont rien d'unique. On les retrouve dans différentes régions du monde. Pour y faire face, il nous faut œuvrer de concert, avec la mobilisation de tout le système des Nations Unies pour appuyer les efforts nationaux et régionaux grâce à une gamme d'outils souples, intégrés et innovants. Ce n'est que par l'action conjointe que nous pourrons relever ces défis imbriqués et garantir un avenir meilleur à tous.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de présider la présente séance du Conseil de sécurité et de tout ce que fait concrètement l'Italie pour relever les défis en matière de sécurité dans la région méditerranéenne. Je tiens aussi à remercier le Secrétaire général de son exposé sur cet ensemble de questions complexes qui se pose à nous.

Le Conseil discute plus qu'à son tour des conséquences de l'instabilité, conséquences qui forment quelques-unes des menaces les plus graves auxquelles nous sommes tous confrontés, à savoir le terrorisme, l'esclavage moderne, les migrations massives et non ordonnées, et autres. Je me félicite de l'occasion qui nous est donnée aujourd'hui d'aller au fond des choses et d'examiner les causes profondes, comme d'autres orateurs l'ont fait avant moi.

Dans de nombreux cas, c'est le non-respect des droits de l'homme par les gouvernements – parce qu'ils n'en ont pas la capacité ou la volonté – qui mène au conflit, aux déplacements massifs et aux violations.

Les terroristes et les groupes criminels armés ont tiré parti de l'effondrement de l'autorité de l'État dans certaines régions du Sahel et en Libye pour exploiter les populations. Ils utilisent les fonds tirés de la contrebande, de la traite d'êtres humains et de l'esclavage moderne pour alimenter encore davantage l'instabilité, laquelle, en retour, réduit la capacité des gouvernements d'offrir des possibilités économiques à leurs citoyens, avec pour conséquences les déplacements, le terrorisme et l'esclavage moderne. Je voudrais parler aujourd'hui des mesures qu'est en train de prendre le Royaume-Uni pour s'attaquer à ces causes profondes.

Premièrement, nous adhérons totalement au programme du Secrétaire général en faveur de la prévention des conflits. Nous sommes en train d'accroître sensiblement nos investissements dans les États fragiles afin de renforcer leur résilience. Nous avons mis en œuvre des systèmes d'alerte et de réaction rapides qui aident à prévenir, atténuer et régler les conflits. Et nous continuerons d'aider l'ONU à renforcer ses capacités en matière de prévention des conflits, de médiation et de consolidation de la paix.

Le Royaume-Uni est fier d'être le plus important donateur au Fonds pour la consolidation de la paix. Et, au Conseil de sécurité, en tant que délégation porte-plume sur la Libye, nous sommes à l'avant-garde de l'action menée au niveau international pour aider la Libye à relever les défis politiques et sécuritaires auxquels elle est confrontée. Comme nous l'avons dit hier (voir S/PV.8104), un règlement politique inclusif, négocié dans le cadre de l'Accord politique libyen, est le meilleur moyen de stabiliser la Libye et de combattre les réseaux criminels qui en font un couloir de transit pour les migrations illégales. C'est le seul moyen aussi de développer le formidable potentiel économique de la Libye.

Nous savons qu'il nous faut réduire l'espace qui permet aux terroristes et aux trafiquants d'êtres humains de prospérer dans la région. Ce sont ces groupes qui, le plus souvent aussi, sont la cause de l'instabilité et des conflits, et qui en tirent profit. C'est pourquoi il nous faut encourager tous les États Membres à collaborer avec le Bureau de lutte contre le terrorisme et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme pour renforcer leurs capacités antiterroristes et prévenir l'extrémisme violent.

Deuxièmement, le Royaume-Uni est conscient que, lorsque les crises se prolongent, les réfugiés qui n'ont eu d'autre choix que d'abandonner leur foyers ne peuvent pas rentrer chez eux. C'est pourquoi il est essentiel de fournir une éducation, des possibilités d'emploi et un appui aux personnes déplacées et aux communautés qui les accueillent. Nous sommes fiers de consacrer 0,7 % de notre revenu national brut au développement. Plus de la moitié de toutes les dépenses du Ministère du développement international va aux États et aux régions fragiles. En outre, nous avons aidé les pays qui accueillent des réfugiés à obtenir de nouveaux financements de la Banque mondiale. À la Conférence sur la Syrie qui a eu lieu à Londres en 2016, le Royaume-Uni a été à l'origine de la signature de pactes tout à fait inédits entre les gouvernements de la région et la communauté internationale pour fournir une éducation, créer des emplois et offrir des possibilités aux réfugiés et aux populations locales.

Troisièmement, le Royaume-Uni est en train de redoubler d'efforts pour lutter contre les réseaux criminels qui tirent profit de l'esclavage moderne. Par exemple, nous sommes en train de mettre au point un programme ambitieux au Nigéria, d'où proviennent tant de migrants qui traversent la Méditerranée. Nous avons tous un rôle à jouer pour débarrasser le monde de ce terrible fléau. Investissons tous dans les moyens de subsistance et le développement dans les pays d'origine, et coopérons tous avec les services des contrôles aux frontières et les services de renseignement pour stopper les réseaux de la traite et du trafic d'êtres humains.

En conclusion, notre objectif ultime est d'avoir une région bien gouvernée et stable où les droits de l'homme sont respectés. Cela nous permettra de disposer d'une plateforme plus solide pour lutter contre le terrorisme international, mettre fin à l'esclavage moderne et parvenir à des migrations sûres et bien gérées, qui seront un atout pour les pays de destination comme pour les pays d'origine, tout en assurant la sécurité de ceux qui entreprennent la traversée. Étant donné l'ampleur des défis qui nous attendent, nous devons à toutes les personnes concernées d'œuvrer de concert et de nous attaquer à tous ces problèmes de façon simultanée.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : C'est un plaisir, Monsieur le Président, de vous voir présider encore une fois le Conseil de sécurité. Les défis sécuritaires en Méditerranée revêtent de nombreuses dimensions, puisqu'ils n'affectent pas seulement les pays de la région mais ont aussi des incidences graves sur la paix et la sécurité mondiales. C'est pourquoi il est opportun et nécessaire de réfléchir collectivement au meilleur moyen de contrer ces menaces. Je vous

remercie, encore une fois, Monsieur le Ministre, de porter cette question si importante à l'attention du Conseil de sécurité. Nous remercions aussi le Secrétaire général de son important exposé.

Le débat d'aujourd'hui est en quelque sorte le prolongement de nos discussions d'hier sur la situation en Libye (voir S/PV.8104). Nous pensons que ce pays reste un élément important pour la stabilité des États voisins, de l'Afrique du Nord et du Sahel. C'est pourquoi il est d'autant plus regrettable que la crise en cours en Libye ne montre aucun signe d'essoufflement. La population vit dans la crainte permanente de mourir ou d'être blessée dans les affrontements entre les différents groupes armés. Des centaines de personnes ont été tuées ou torturées. Et des milliers d'autres ont été déplacées. La situation humanitaire et économique continue de se détériorer rapidement. De plus en plus de Libyens ont besoin d'une assistance internationale. La crise en Libye a largement donné aux groupes terroristes locaux et aux réseaux criminels la possibilité d'exploiter le vide sécuritaire et institutionnel et de gagner en influence idéologique et en puissance militaire, non seulement en Libye mais aussi dans l'ensemble de la région.

Il faut dire aussi que la menace terroriste n'est pas quelque chose de nouveau pour les pays du Sud-Est de la Méditerranée et du Sahel voisin. D'importants contingents de combattants terroristes étrangers ayant rejoint les rangs de l'État islamique d'Iraq et du Levant, du Front el-Nosra, d'Al-Qaida et de groupes affiliés en Iraq et en Syrie sont originaires de ces régions précises. Aujourd'hui, au vu des importants revers et pertes de territoire essuyés récemment par les différentes organisations terroristes au Moyen-Orient, les pays de l'Afrique du Nord doivent faire face à l'afflux à la fois de ceux qui reviennent chez eux et de ceux qui cherchent à s'installer ailleurs. Leur présence va sans aucun doute nourrir le sectarisme, compliquer davantage les conflits et en prolonger la durée.

L'autre aspect du problème est la possibilité que les terroristes abusent des systèmes d'asile quand d'énormes vagues de migrants arrivent des zones de conflit à la recherche d'un refuge. L'éventualité de la création de cellules dormantes dans différentes régions d'Afrique du Nord et d'Europe suscite une inquiétude grandissante et il faut dûment y remédier.

Afin de lutter contre le risque de l'apparition de nouveaux foyers du terrorisme et empêcher qu'il se propage à d'autres régions, la communauté internationale devra peut-être prendre de nouvelles mesures, en plus de celles énoncées dans les résolutions 2178 (2014) et 2322 (2016), pour s'attaquer, entre autres, au mode opératoire des terroristes et ce, de diverses façons.

Premièrement, nous devons veiller à ce que les combattants terroristes étrangers soient considérés plus largement comme des criminels et renforcer l'échange de preuves concernant leurs crimes aux niveaux bilatéral et international, afin qu'ils puissent être appréhendés et présenter à la justice le plus rapidement possible.

Deuxièmement, nous devons faire en sorte qu'il y ait un partage rapide et sans entrave des informations entre les États, en particulier les données biométriques des terroristes, et universaliser l'utilisation des systèmes de renseignements préalables concernant les voyageurs et des données d'INTERPOL.

Troisièmement, nous devons mettre en place une coopération transfrontière efficace entre les services chargés de l'immigration, ceux qui sont chargés du maintien de l'ordre et les autorités judiciaires.

Quatrièmement, nous devons procéder à une évaluation des risques et identifier les tronçons frontaliers les plus vulnérables afin de renforcer les contrôles en conséquence.

Cinquièmement, nous devons redoubler d'efforts pour tarir les sources de financement du terrorisme, notamment en luttant contre les activités d'extorsion et les enlèvements contre rançon et en perturbant la coopération des terroristes avec les groupes criminels transnationaux qui se livrent à la contrebande, à la traite d'êtres humains et au trafic d'armes.

Nous estimons également qu'en l'absence de perspectives politiques ou économiques, notamment pour les jeunes, il y a un risque que les régions du Nord de l'Afrique et de l'Afrique subsaharienne continueront d'être des régions pauvres et non gouvernées, où les terroristes et les criminels pourront trouver un refuge et un environnement propice à la traite des personnes et au trafic d'armes, ainsi qu'à d'autres activités illégales.

La Syrie est un autre foyer de tensions dans la région de la Méditerranée, qui conduit à la détérioration des conditions de sécurité dans la région et au-delà. Les vagues innombrables de réfugiés qui ont fui la Syrie pour échapper à la tyrannie brutale et à des conditions de vie inhumaines sont arrivés au Liban, en Jordanie, en Iraq, en Turquie et dans de nombreux États de l'Union européenne, créant de nouveaux risques sur le plan socioéconomique et de la sécurité dans ces pays.

Six années de conflit se sont écoulées et que constatons-nous? Si les tendances actuelles en Syrie persistent, il y a des chances qu'une partie revendique une victoire militaire et dans l'ensemble, la situation ne sera en rien différente de ce qu'elle était en 2011. Pourtant, cette fois-ci, elle sera bien plus grave en raison d'une société traumatisée par des années de guerre et des divisions confessionnelles de plus en plus profondes, de l'absence de réconciliation nationale et du fait que rien n'a été fait pour éliminer les causes profondes du conflit. Dans ces circonstances, toute victoire sur l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) en Syrie n'apportera qu'un bref répit, avec la possibilité qu'éclate une nouvelle crise similaire à celle qui a été provoquée par l'EIIL. Par conséquent, nous sommes convaincus qu'il faut élaborer un plan sur le long terme pour la Syrie, reposant fermement sur un engagement en faveur d'un règlement politique négocié et sur une idée claire des prochaines étapes. Sinon, la situation dans le pays continuera de représenter un risque à long terme pour l'ensemble de la région de la Méditerranée.

Pour terminer, je voudrais réitérer que si nous voulons instaurer durablement la paix et la stabilité dans la région de la Méditerranée, il faut investir davantage dans le développement socioéconomique des pays concernés. En l'absence de structures gouvernementales qui fonctionnent comme il faut, de services sociaux essentiels, de forces de l'ordre et d'organes judiciaires qui font leur travail et d'un appui actif de l'État aux entreprises locales et aux initiatives commerciales, les communautés vulnérables dans les pays touchés par des conflits seront toujours une cible facile pour les terroristes et les criminels. Par conséquent, les initiatives visant à lutter contre le terrorisme, à promouvoir le développement économique et à garantir le respect des droits de l'homme – notamment la promotion active et la protection des droits des femmes et des enfants – doivent aller de pair et se compléter.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : C'est un réel privilège pour nous que de vous voir présider la présente séance, Monsieur le Président. Nous tenons à remercier le Secrétaire général de son exposé important. Nous voudrions également saisir cette occasion pour féliciter de nouveau l'Italie pour le brio avec lequel elle dirige les travaux du Conseil ce mois-ci.

Les défis en matière de sécurité dans la région de la Méditerranée trouvent leur origine dans les conflits en cours au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et dans leurs répercussions indirectes au Sahel. Cette situation, à son tour, fait que les États dans lesquels sévissent des conflits internes ont du mal à garantir la sécurité de leurs habitants et à mettre en œuvre des mesures efficaces pour maintenir l'ordre public.

Malheureusement, comme nous l'avons entendu à la présente séance, l'une des dimensions de cette crise se reflète dans le nombre alarmant de migrants et de réfugiés qui perdent la vie dans la mer Méditerranée. Rien qu'en 2017, ce nombre s'élève à près de 3 000, et selon le rapport du 13 novembre de l'Organisation internationale pour les migrations, représente plus de la moitié des décès enregistrés au niveau mondial en rapport avec la question des migrants et des personnes cherchant refuge. Par ailleurs, la traite des migrants et des réfugiés ainsi que le fait qu'ils sont réduits en esclavage et sont victimes de traitements dégradants et dans de nombreux cas, d'exploitation sexuelle, sont autant d'autres facteurs qui exacerbent cette crise, comme en témoignent l'existence et la coopération d'organisations terroristes et de réseaux d'organisations criminelles transnationales. En effet, ceux-ci se font de l'argent et financent leurs actes criminels en profitant de la faiblesse des organes de sécurité et de contrôle des États touchés par des conflits internes et du fait que ces personnes n'ont d'autre choix que de fuir les conflits qui sévissent dans leurs lieux d'origine pour sauver leur vie et celle des membres de leurs familles, ce qui ne fait qu'exacerber les crises dans cette région.

Dans ce contexte, nous apprécions à leur juste valeur les efforts considérables que déploient les organismes des Nations Unies et les différents organismes de coopération internationale pour améliorer la situation des migrants et des réfugiés qui essaient de fuir les conflits en passant par la mer Méditerranée ainsi que les efforts déployés par les États et au niveau régional en application des résolutions 2240 (2015), 2312 (2016) et 2380 (2017) pour lutter contre la traite des personnes, notamment au large des côtes libyennes.

Nous appelons tous les États et la communauté internationale dans son ensemble à redoubler d'efforts pour prévenir la prolifération de réseaux de traite des êtres humains opérant dans la mer Méditerranée et y mettre fin, en mettant en place et en renforçant les capacités institutionnelles des pays de transit et d'origine de ces victimes. Dans cette optique, en juin de cette année, lors de la Conférence mondiale des peuples, la Bolivie a proposé le concept de citoyenneté universelle dans le but de réduire les obstacles qui empêchent les

réfugiés ou d'autres personnes de fuir face à la guerre, aux conflits et à la traite d'êtres humains. Nous estimons que cette proposition est un outil utile pour faire face à cette crise qui retient actuellement l'attention de la communauté internationale.

Par ailleurs, la question de la sécurité en Afrique du Nord est un élément important à prendre en compte lorsqu'on analyse la situation en Méditerranée, comme en témoigne ce qui a été rapporté le vendredi 10 novembre lors de la réunion conjointe du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan, du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye et du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud. En effet, à cette réunion, il a été fait état de la présence de combattants étrangers et de mercenaires opérant dans la région, qui se déplacent facilement entre les pays dans lesquels sévissent des conflits internes et qui s'impliquent activement dans ces conflits en participant aux combats et en faisant obstacle à tous les efforts visant à régler ces conflits par des moyens politiques et pacifiques.

On peut retrouver un exemple des effets connexes de la crise dans la région dans le rapport final du Groupe d'experts créé par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité publié en 2015, qui indique que les armes provenant de la Libye ont considérablement renforcé les moyens militaires des groupes terroristes opérant dans la sous-région du Sahel. Ces armes sont actuellement utilisées pour perpétrer des attaques contre les forces de sécurité nationales, les civils et les membres des missions de paix des Nations Unies sur le terrain.

Il est donc évident que les lacunes en matière de gouvernance, l'affaiblissement des forces de l'ordre et de sécurité et l'absence de contrôles aux frontières ont été et continuent d'être des facteurs qui facilitent la prolifération de groupes terroristes et de combattants irréguliers, qui trouvent des environnements propices pour commettre des actes de déstabilisation et perpétrer des crimes et des violations des droits de l'homme qui peuvent constituer des crimes contre l'humanité.

Enfin, nous estimons qu'il est possible de remédier à ces faiblesses et de relever ces défis si les parties aux différents conflits s'engagent dans un dialogue soutenu pour régler leurs différends, se mettent d'accord sur une cessation des hostilités, s'emploient surtout à renforcer les structures organisationnelles des forces de sécurité, promeuvent la confiance dans les institutions étatiques et renforcent la présence et le contrôle de l'État au niveau des frontières. À cet égard, le Conseil et la communauté internationale doivent concentrer leurs efforts sur la promotion et le renforcement des moyens pacifiques de règlement des conflits. Nous estimons que les différentes missions des Nations Unies déployées sur le terrain pour faciliter ce travail jouent un rôle fondamental à cette fin.

Nous voudrions réitérer que dans une grande mesure, les défis en matière de sécurité dans la région de la Méditerranée sont le résultat direct et concret de la mise en œuvre de politiques en faveur du changement de régimes, de l'interventionnisme et de l'ingérence dans les affaires intérieures d'autres États, qui se traduisent par des millions de victimes, de déplacés et de morts.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à remercier le Président, S. E. M. Angelino Alfano, d'avoir convoqué la présente séance qui porte sur une question si importante. Je tiens aussi à remercier le Secrétaire général pour son exposé perspicace.

La région méditerranéenne, adjacente à trois continents, connaît depuis toujours une grande diversité culturelle en tant que berceau et carrefour de nombreuses civilisations. En même temps, son emplacement la rend particulièrement vulnérable aux retombées des conflits. Aujourd'hui, elle se heurte par ailleurs à d'autres difficultés, dont les changements climatiques, la famine, le terrorisme, l'extrémisme violent, la criminalité transnationale organisée, y compris la traite des êtres humains, et un volume de migrations sans précédent. Ces difficultés font peser sur la paix et la sécurité dans la région des menaces complexes et étroitement liées qui ont pour effet d'exacerber ou de prolonger les conflits existants. Dans ce contexte, nous voudrions faire part de quelques idées sur la manière de contrer plus efficacement ces menaces en Méditerranée.

Premièrement, il nous faut adopter une méthode plus globale et intégrée pour faire face aux défis complexes et multifactoriels qui se posent à la paix et à la sécurité internationales. Nous insistons en particulier sur le lien entre paix et sécurité, développement et affaires humanitaires. Il est clair que les facteurs des conflits, dans leur complexité, ne peuvent être traités isolément les uns des autres. À cet égard, il importe d'appliquer la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui aborde les problèmes multidimensionnels et interdépendants que rencontre la région du Sahel. Ces problèmes font partie des principaux facteurs qui sous-tendent la forte augmentation des déplacements de population dans toute la Méditerranée.

Nous apprécions que le Secrétaire général prenne des initiatives pour accentuer l'action de l'ONU au Sahel, notamment la création d'un comité directeur pour la Stratégie intégrée pour le Sahel. Le Japon appuie activement des projets phares dans ce domaine. Nous offrons notre concours à la police des frontières et à la mise en œuvre de mesures visant à lutter contre la radicalisation des jeunes et d'activités de sensibilisation aux droits civiques. Ces projets d'assistance ont pour but de renforcer les capacités en matière de contrôle aux frontières et d'éviter que les jeunes ne se tournent vers l'extrémisme violent, de manière à stabiliser la région.

Deuxièmement, les efforts de pérennisation de la paix dans la région ne peuvent réussir que si les États se les approprient. De ce point de vue, nous nous félicitons du processus politique en cours en Libye, qui est dirigé par les Libyens eux-mêmes, et exprimons notre soutien au Représentant spécial du Secrétaire général, que nous saluons pour la manière dont il facilite ce processus. Le Conseil devrait continuer d'appuyer solidement les démarches comme le processus politique libyen, conduit sous la houlette des pays concernés.

Par ailleurs, on ne saurait trop insister sur le rôle des organisations régionales autour de la Méditerranée – Ligue des États arabes, Union européenne et Union africaine. Nous estimons qu'un partenariat plus robuste et une meilleure coordination entre l'ONU, le Conseil de sécurité et les organisations régionales sont essentiels pour remédier en détail aux problèmes complexes de la région.

Troisièmement, il nous semble que l'approche axée sur la sécurité humaine pourrait être utile pour contrer les menaces complexes et interdépendantes qui pèsent sur la paix et la sécurité dans la région. La sécurité humaine tend à protéger et autonomiser chaque personne; elle porte nécessairement sur plusieurs problèmes à la fois, notamment ceux qui déstabilisent le plus la région méditerranéenne, tels que l'insécurité alimentaire et hydrique, les migrations, les déplacés et les soins de santé.

Pour terminer, je remercie une fois encore la présidence italienne d'avoir organisé cette séance thématique exhaustive du Conseil de sécurité. Il est important que le Conseil trouve de meilleures façons de répondre aux difficultés complexes et multifactorielles qui se posent aujourd'hui dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. Durant notre présidence du Conseil le mois prochain, nous aimerions poursuivre des échanges utiles en faisant fond sur le débat d'aujourd'hui.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président – Monsieur le Ministre des affaires étrangères Alfano – de présider ce débat important. Je remercie également le Secrétaire général pour son exposé de cet après-midi.

Plusieurs membres ont déjà abordé nombre des problèmes spécifiques que rencontrent les pays du bassin méditerranéen. Terrorisme, contrebande, migrations et développement sont autant de questions urgentes qui appellent toute notre attention. Cela dit, prenons un instant pour réfléchir. Quand nous regardons la Méditerranée, nous constatons que beaucoup de ces problèmes trouvent leur origine dans les conflits qui ont cours en deux endroits, la Syrie et la Libye. Ces deux conflits ont commencé quand les gens ordinaires ont exigé que l'on respecte leurs droits et leurs libertés fondamentales. Les mesures prises par les régimes d'Assad et de Kadhafi pour tenter de réprimer ces exigences par la force ont donné lieu à l'essentiel de l'instabilité à laquelle nous faisons face aujourd'hui. L'enseignement qu'il faut en tirer est simple : la question de la sécurité dans la Méditerranée est en réalité une question de dignité humaine. C'est en agissant pour le respect de la dignité humaine et de l'état de droit que nous pouvons obtenir une stabilité durable. En revanche, le fait d'ignorer ces appels en faveur des droits de l'homme est de nature à semer les germes de conflits futurs.

En Syrie, la brutalité d'Assad a profité à l'État islamique d'Iraq et du Cham (EIIL) et à Al-Qaida. Tandis que le régime arrêtait, torturait et exécutait des milliers de personnes, l'idéologie violente des deux organisations a gagné du terrain. Alors qu'il affamait littéralement son peuple et bombardait hôpitaux et écoles, l'exode migratoire a commencé. Tant qu'Assad sera au pouvoir, le risque d'instabilité et d'extrémisme demeurera.

En Libye, Kadhafi a laissé un pays aux institutions extrêmement précaires, après des décennies de mauvaise gestion. Avec la révolution, ces institutions se sont effondrées. La Libye est devenue un endroit où l'EIIL a pu établir un avant-poste et où les activités illégales, telles que la traite des êtres humains et le trafic d'armes, ont eu la possibilité de prospérer. Comme les Syriens, les Libyens continuent de payer le prix fort. Il est temps à présent qu'ils s'engagent tous résolument et de façon constructive dans le processus politique facilité par l'ONU, afin de parvenir à la réconciliation nationale,

de mettre fin au conflit et de bâtir des institutions nationales de gouvernance et de sécurité unifiées.

Aujourd'hui, nous devons composer avec les conséquences de ces décennies de tyrannie. L'oppression interne en Syrie et en Libye a créé des menaces à la paix et à la sécurité internationales. La réponse aux problèmes de sécurité qui se posent dans la Méditerranée ne doit donc pas consister à faire l'erreur de recréer les structures politiques inadaptées du passé; nous devons faire mieux. Nous tous au Conseil devons, en mots et en actes, apporter notre soutien à quelque chose de différent. Nous avons besoin de solutions politiques aux conflits en Libye et en Syrie, qui émancipent les populations et donnent naissance à des institutions représentatives fortes sur le long terme. C'est cet objectif qui doit nous guider dans notre réponse aux défis immédiats du présent. Bien sûr, les menaces immédiates ne manquent pas et il faut y faire face. À cet égard, le plus urgent est de vaincre l'EIIL et Al-Qaida.

Les États-Unis restent à l'avant-garde de la lutte et ont obtenu des victoires importantes contre l'EIIL en Syrie. Nous devons toutefois demeurer vigilants. Les combattants fuyant la Syrie peuvent passer clandestinement les frontières et tenter de rentrer chez eux ou de se réfugier dans des pays tiers. Tous les États Membres devront renforcer leurs défenses contre les combattants terroristes étrangers, conformément aux dispositions de la résolution 2178 (2014). En Libye, nous avons fait front commun avec le Gouvernement d'entente nationale et les forces qui lui sont alliées pour les aider à expulser l'EIIL de Syrte, qui était jadis le principal bastion de Daech hors de l'Iraq et de la Syrie. Hier, nous avons entendu M. Ghassan Salamé, Représentant spécial du Secrétaire général, décrire ses activités de médiation (voir S/PV.8104). La communauté internationale doit aider le Représentant spécial Salamé et les parties libyennes à faire avancer le processus de paix, qui est le seul moyen viable de stabiliser la Libye et d'unifier les forces nationales de sécurité contre la vraie menace, à savoir l'EIIL. Un conflit armé entre les civils libyens ne fera que déstabiliser le pays et fera le jeu de l'EIIL.

Assurément, les civils sont exposés chaque jour à des risques très graves du fait des combats en Syrie comme en Libye. Cette semaine même, des frappes aériennes auraient tué plus de 50 civils sur un marché dans le nord de la Syrie. Ces derniers incidents viennent s'ajouter à la longue liste attestant du mépris flagrant dans lequel le régime tient la vie et le bien-être du peuple syrien. Les agissements barbares du régime d'Assad continuent de faire le jeu des groupes terroristes et de compromettre la stabilité dans toute la région.

Nous voyons également émerger de nouveaux risques pour les civils en Libye. Il y a quelques semaines à peine, plus d'une dizaine de personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées à la suite d'une frappe aérienne à Derna, où les habitants ont désespérément besoin d'un accès humanitaire immédiat et sans entrave. Le mois dernier, 36 corps ont été découverts dans un charnier non loin de Benghazi. Les États-Unis condamnent fermement ces incidents. Comme l'a dit hier M. Salamé, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (voir S/PV. 8104), on craint également que plusieurs combattants morts la semaine dernière dans la zone de Warchefana, dans l'ouest de la Libye, aient été tués d'une manière qui viole le droit international. Les responsables doivent désormais être amenés à répondre de leurs actes si nous voulons empêcher de telles atrocités de se reproduire à l'avenir, et toutes les parties doivent éviter une nouvelle escalade.

Enfin, les États-Unis sont d'avis avec de nombreux autres membres du Conseil qu'il importe de lutter contre la traite des personnes et le trafic de migrants. Les organisations criminelles transnationales sont responsables d'une très grande partie de cette activité illégale, et elles s'en prennent à des populations sans défense. Nous continuons de recevoir des témoignages révoltants de victimes en Libye, notamment des migrants qui ont été violés, vendus pour être prostitués ou assujettis au travail forcé. Il n'est guère étonnant que ces mêmes bandes criminelles fassent fi de la vie des migrants en mer, où plus de 2 900 personnes ont déjà perdu la vie cette année en Méditerranée.

Nous reconnaissons le travail important qu'accomplit l'opération Sophia de l'Union européenne, sous la direction de l'Italie, pour lutter contre le trafic de migrants et sauver des milliers de vies en mer, mais les criminels se livrent désormais à d'autres activités, comme la contrebande de pétrole libyen et de ses dérivés. C'est pourquoi il était important que le Conseil inscrive sur la liste des sanctions les deux navires impliqués cette année dans le commerce illégal de pétrole, et nous devons utiliser tous les outils dont nous disposons pour déstabiliser ces réseaux criminels. Mais aucun d'entre nous ne doit oublier ce qui a déclenché un grand nombre de ces problèmes : des régimes qui ne respectaient pas la dignité et les droits de leurs populations. Pour restaurer

la stabilité en Méditerranée, il ne faut pas simplement s'attaquer à toutes les difficultés à court terme autour de nous; il faut également tirer les enseignements du passé récent. Il faut investir dans de véritables institutions qui protègent les droits des personnes. Il faut que le Conseil se fasse entendre lorsqu'il voit des gouvernements prendre la mauvaise direction. Il faut se souvenir que lorsque les populations sont opprimées, les conséquences vont bien au-delà des frontières d'un seul pays, et c'est là-dessus que nous devons agir.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la délégation italienne d'avoir pris l'initiative de convoquer la séance d'aujourd'hui. À notre sens, son format permet d'appréhender les défis et menaces qui pèsent sur la paix et à la sécurité mondiales sous un jour nouveau, notamment à travers le prisme de la situation en région méditerranéenne. Nous tenons également à remercier le Secrétaire général de son exposé très instructif sur le sujet.

La région méditerranéenne se heurte manifestement à toute une série de problèmes engendrés par les situations de crise qui sévissent dans les pays qui l'entourent et au-delà. La menace terroriste continue de monter en puissance et l'ampleur et la portée de la criminalité transnationale organisée ne cessent de s'amplifier, en partie du fait de ses liens étroits avec les activités terroristes. Les vagues de migrants tentant de quitter leurs foyers en quête d'un avenir meilleur dans une nouvelle patrie ne diminuent pas. Toutefois, il serait abusif de laisser entendre que ces tendances inquiétantes concernent exclusivement le pourtour méditerranéen. Leurs répercussions négatives sont ressenties dans le monde entier. Les pays du monde sont désormais si interdépendants qu'une crise qui éclate dans une région du globe peut entraîner une réaction en chaîne allant bien au-delà de ses frontières. Malheureusement, à l'ère de la mondialisation, nous ne pouvons nous en prémunir en construisant des murs ou en déployant des forces militaires. Dans une telle situation, la communauté internationale ne peut répondre à ces menaces que d'une seule manière : nous devons unir nos forces, en mettant en place une coopération fondée sur des partenariats honnêtes, dans le but de régler les situations de conflit au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans la région sahélo-saharienne – devenues les catalyseurs de la déferlante déstabilisatrice en Méditerranée – et en tant que facteur d'une lutte sans compromis contre la menace du terrorisme. Nous le demandons depuis longtemps.

L'un des objectifs déclarés de la séance d'information de ce jour est d'examiner les causes profondes des menaces multiformes qui pèsent sur la sécurité en Méditerranée. Nous pensons que, dans l'ensemble, cette approche vaut la peine d'être appuyée. Dès le début de ce qu'on a appelé le Printemps arabe, qui a déclenché une série de processus destructifs au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la Russie a suggéré à plusieurs reprises que le Conseil de sécurité procède à une analyse de fond de ce qui s'était passé et qu'il en tire des enseignements pour l'avenir. Toutefois, rares sont ceux qui ont fait usage des données de cette triste mais précieuse expérience. Dans l'intervalle, l'instabilité croissante dans la région a été habilement exploitée par les extrémistes et les groupes terroristes. Al-Qaida au Maghreb islamique, Boko Haram, les Chabab, les cellules africaines de l'État islamique d'Iraq et du Levant, entre autres, se sont précipités pour combler le vide de pouvoir que des forces extérieures avaient contribué à créer.

Nous nous inquiétons nous aussi des dégâts sans précédent qu'ils continuent de causer aux sites du patrimoine culturel parce qu'ils se servent des profits tirés du commerce d'objets historiques et culturels précieux pour financer les besoins du terrorisme. Nous espérons que ce problème, ainsi que la question de la traite des personnes, seront examinés plus en détail lors de séances distinctes du Conseil de sécurité ce mois.

Hier, nous avons consacré une séance à la situation en Libye (voir S/PV. 8104), où l'absence de stabilité est une pièce essentielle du puzzle de la sécurité régionale. Nous avons entendu des évaluations inquiétantes de la situation politique, et nombreux sont ceux qui se sont dits préoccupés par la lenteur de la mise en œuvre du Plan d'action du Représentant spécial Salamé. Pourtant, presque personne n'a évoqué les causes de la crise en Libye. Seul le représentant de la Bolivie nous a rappelé – et nous l'en remercions – qu'elle découle de l'intervention militaire effectuée en 2011 par les pays de l'OTAN dans le but de renverser un régime qu'ils n'aimaient pas, et ce, en violation du droit international. Résultat : les groupes radicaux qui avaient servi peu de temps auparavant à renverser Kadhafi ont réussi à accéder aux arsenaux, un risque dont nous avions averti longtemps avant. Cela à son tour a inéluctablement conduit à l'évolution de la situation bien au-delà des frontières libyennes, principalement dans la région sahélo-saharienne et en Méditerranée.

Ce serait se bercer d'illusions que de penser que les terroristes peuvent être utiles pour atteindre des objectifs politiques tels qu'un changement de régime à Tripoli, à Damas ou ailleurs, et d'espérer ensuite qu'ils s'inscriront à des cours de déradicalisation et qu'ils s'assimileront pacifiquement dans la société civile. Ils accepteront naturellement une assistance financière, militaire ou autre, mais ils tourneront le dos à leurs bienfaiteurs dès qu'ils le jugeront nécessaire. Nous l'avons déjà observé avec Al-Qaida en Afghanistan, et nous le constatons encore. Il est tout simplement impensable de fermer les yeux sur les manifestations de la radicalisation dans de telles situations, et encore moins de les cautionner.

Contrairement à certains, nous ne pensons pas que les violations des droits de l'homme sont la cause principale des conflits et que les mesures en faveur des droits de l'homme sont indispensables pour prévenir les conflits. De fait, la pratique a montré que l'inverse est vrai. Ce n'est qu'en réglant les situations de conflit que l'on pourra améliorer la situation des droits de l'homme. Les interventions irréfléchies, notamment sous le prétexte de protéger les droits de l'homme, peuvent entraîner l'effondrement de l'État, des catastrophes humanitaires, des guerres civiles et la montée en puissance du terrorisme et partant, provoquer des déplacements forcés de masse. Nous estimons que les États qui participent activement à ces interventions doivent reconnaître que ce sont eux qui ont la responsabilité principale d'aider les réfugiés et les personnes déplacées qui ont été victimes de leurs agissements.

Nous partageons les préoccupations concernant la mort de réfugiés et de migrants qui se lancent dans un voyage périlleux en quête d'une vie meilleure, fuyant les menaces terroristes, les persécutions, les conflits, l'instabilité et la pauvreté. Il est important de comprendre que la solution à long terme à ce problème consiste à trouver des règlements politiques dans les pays d'origine des réfugiés. Des millions de personnes, des pays entiers ont besoin de paix, de stabilité et de confiance dans l'avenir. Ce qui nous permettra de véritablement réduire l'ampleur du problème des réfugiés, c'est d'instaurer une paix durable en Syrie, en Libye et dans les autres pays en proie à des conflits.

Il est essentiel de mener un combat global contre les organisations criminelles qui se livrent à la traite des personnes, d'améliorer et de renforcer les mécanismes de gestion des processus migratoires et d'accroître la coopération de la communauté internationale sur cette question. Nous devons également augmenter l'aide au développement socioéconomique que nous accordons aux pays d'origine. Par ailleurs, il est plus important que jamais de lutter contre les manifestations de racisme et de xénophobie à l'égard des réfugiés et des migrants.

Il reste évident que pour assurer la sécurité, le développement et la stabilité dans une région, il est indispensable de renforcer les institutions de l'État, de promouvoir un développement socioéconomique systémique, de garantir le respect universel des droits de l'homme et de l'état de droit, et de prendre des mesures pour lutter contre le terrorisme. Il est également essentiel d'améliorer l'efficacité des mécanismes existants. Par exemple, le potentiel de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel n'a pas encore été pleinement exploité. Faute d'une réponse véritablement collective aux menaces qui pèsent sur la Méditerranée, les vagues d'instabilité continueront de se répandre depuis les foyers de crise. Il est nécessaire de cesser de jouer un double jeu et de courtiser les radicaux. Nous sommes prêts à coopérer ouvertement avec tous nos partenaires afin de mettre fin aux événements destructeurs en Méditerranée. La politique de la Russie est transparente. Nous n'avons pas d'intentions cachées.

M. Seck (Sénégal) : Comme hier, Monsieur le Président, la délégation sénégalaise se réjouit de vous voir présider personnellement ce débat sur les problèmes de sécurité en Méditerranée.

Une fois n'est pas coutume, j'entamerai mon propos en lisant un communiqué publié ce jour-même par le Gouvernement sénégalais.

> « Le Gouvernement de la République du Sénégal a appris avec une vive indignation la vente sur le territoire libyen de migrants originaires d'Afrique subsaharienne. Le Gouvernement de la République du Sénégal dénonce avec vigueur et condamne de la manière la plus ferme ce trafic d'êtres humains qui constitue une grave offense à la conscience de l'humanité. Le Sénégal engage les autorités libyennes compétentes, mais aussi l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies, à diligenter, sans délai, une enquête sur cette pratique d'un autre âge afin que toutes les dispositions soient prises pour y mettre fin. »

Trait d'union naturel entre trois continents – l'Afrique, l'Europe et l'Asie –, le bassin méditerranéen s'est avéré à travers les âges un espace où s'entrechoquent, où s'entremêlent divers facteurs

endogènes et exogènes, qu'ils soient humains, culturels, économiques, sociaux, mais aussi, depuis récemment, environnementaux avec les changements climatiques. La Méditerranée est aussi un foyer de passions et de tensions qui ont forgé des itinéraires et des trajectoires divergents pour les pays et les populations riveraines.

Ainsi, les menaces sur la stabilité de la région de la Méditerranée sont-elles nombreuses et, à des degrés divers, présentes dans tous les pays du bassin, avec des racines pouvant remonter jusque loin à l'intérieur de la bande sahélo-saharienne. L'Afrique du Nord, en particulier, est directement touchée, surtout depuis les bouleversements survenus dans le monde arabe qui ont déstabilisé, entre autres, la Libye. Les conséquences de l'ébranlement de la Libye se font encore ressentir dans toute la région du Sahel et bien au-delà, en Méditerranée naturellement, grâce au double effet de déversement d'armes vers le Sahel et d'aspirateur des migrants vers l'Europe.

La région du Sahel, qui subit de plein fouet les conséquences de la situation en Libye, est aujourd'hui en proie à l'insécurité, aux trafics de tous genres, au terrorisme et à l'extrémisme violent avec comme conséquences des attaques, des enlèvements et des exécutions sommaires d'une violence inouïe perpétrés par des groupes armés, criminels pour la plupart, mais terroristes aussi qui continuent de semer la terreur au sein des communautés. Nous le savons, ces groupes profitent des failles des systèmes juridiques internationaux, mais aussi des failles des systèmes financiers, nationaux comme internationaux, pour collecter des fonds, à travers notamment la vente illicite de pétrole, les enlèvements contre rançons, la traite d'êtres humains, le trafic d'armes, le pillage, et la vente de biens culturels et même d'espèces végétales et animales protégées. Pendant ce temps, l'extrémisme violent semble s'installer durablement au Sahel et sur le pourtour méditerranéen.

Pour relever le défi de cette insécurité au Sahel et en Méditerranée, une approche holistique nous semble nécessaire, qui combinerait les aspects sécuritaire, humanitaire, de développement et environnemental, car il est clair que seule une réponse globale et des efforts solidaires permettront de venir à bout des menaces de diverses formes, qui continuent de saper la stabilité en Méditerranée et dans le Sahel. Dans cette dynamique, l'ONU doit continuer à jouer le rôle central qui est le sien en appuyant notamment les initiatives régionales dans les deux régions.

En ce qui concerne la Libye, la délégation sénégalaise voudrait, comme elle l'a souligné hier lors de la séance d'information tenue dans cette salle (voir S/PV.8104), insister sur la nécessité d'aborder la question dans le cadre global de la recherche d'une solution politique à la crise libyenne, par un dialogue inclusif, dans le cadre d'un processus mené par les Libyens eux-mêmes, avec les bons offices de l'ONU, notamment de M. Salamé. En effet, nous restons convaincus que le retour de la paix et de la stabilité en Libye est essentiel pour l'ensemble des régions et des pays voisins, y compris en Méditerranée.

De façon générale, les solutions aux défis auxquels sont confrontés la plupart des États du pourtour méditerranéen pourraient être ainsi résumés : privilégier les moyens politiques dans la recherche de solutions aux crises; encourager et promouvoir une meilleure coopération et intégration sous-régionales, mais aussi transrégionales; lutter ensemble contre les mouvements terroristes, les réseaux criminels transnationaux organisés et l'extrémisme violent; et réduire la fragilité des États et de leur économie en atténuant les effets des changements climatiques.

Pays du bassin méditerranéen en proie à une profonde crise politique, la Syrie est sans aucun doute un condensé de ces différents défis : présence de groupes terroristes tels que l'État islamique, phénomène des combattants terroristes étrangers, mouvements massifs de déplacés et de réfugiés dans les pays voisins mais aussi en direction de l'Europe, sans omettre le pillage et le trafic de biens culturels. Avec le recul de l'État islamique, désormais sur la défensive en Syrie et en Iraq, ceci grâce aux efforts de plusieurs acteurs, ma délégation voudrait réaffirmer sa conviction concernant l'impératif d'une solution politique au différend syrien, sur la base du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et de la résolution 2254 (2015), afin de prendre en charge les défis liés à la situation humanitaire, à la nécessité de la reddition des comptes sur les multiples allégations de crimes, y compris l'utilisation d'armes de destruction massive, comme les armes chimiques.

Ma délégation n'oublie par le conflit israélo-palestinien, aussi ancien que l'Organisation d'ailleurs, et appelle la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, à redoubler d'efforts afin qu'à l'instar des Israéliens, qui jouissent d'un État démocratique et prospère, les Palestiniens puissent eux aussi obtenir des réponses à leurs aspirations légitimes

à un État souverain et viable, à l'intérieur de frontières internationalement reconnues.

Tout aussi préoccupante est la situation au Liban, où la démission du Premier Ministre ouvre une certaine instabilité institutionnelle.

Nous nous devons aussi de reconnaître que le manque de coordination et d'une vision commune entre les différentes régions affectées par la situation sécuritaire globale dans le bassin méditerranéen rend plus complexe la recherche de solutions. Voilà pourquoi la délégation sénégalaise voudrait offrir également comme viatique à la réflexion, pour l'espace méditerranéen, le document final intitulé « L'océan, notre avenir : appel à l'action » (résolution 71/312 de l'Assemblée générale), qui a sanctionné ici même en septembre dernier la Conférence de haut niveau des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif 14 de développement durable.

Mme Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je souhaite en premier lieu m'associer aux autres orateurs pour remercier la présidence italienne d'avoir organisé cette séance d'information opportune afin d'aborder les problèmes de sécurité dans la région méditerranéenne. Je remercie le Secrétaire général, M. Guterres, de son exposé et d'avoir partagé sa perspective sur la manière dont nous devons lutter contre ces problèmes pressants.

Dans le cadre de cet exposé, nous préférons nous en tenir aux questions en rapport avec le thème à l'examen, bien que des questions aient été évoquées qui n'ont rien à voir avec le sujet. Selon nous, les tentatives d'exercer un monopole sur un domaine de conversation particulier ne contribuent pas à la paix. L'Éthiopie a toujours été attachée à un résultat gagnant-gagnant dans toutes ses interactions avec ses partenaires.

Les conflits armés dans la région méditerranéenne continuent d'offrir aux organisations terroristes et aux groupes extrémistes violents l'espace nécessaire où opérer. Ils créent également des conditions favorables aux activités des groupes criminels organisés impliqués dans la traite et le trafic d'êtres humains. Ces phénomènes causent des souffrances indicibles aux populations civiles, provoquant des déplacements forcés au Sahel, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi que des mouvements secondaires de populations à grande échelle dans la Méditerranée. Les mouvements secondaires à grande échelle conjugués à l'enracinement des groupes qui participent à la criminalité transnationale organisée continuent de poser de graves problèmes en termes de maintien de la paix et de la sécurité dans la région méditerranéenne, en particulier dans les pays situés en première ligne tels que l'Italie et la Grèce.

Les restrictions à la mobilité font partie des problèmes auxquels est confrontée la région méditerranéenne, en particulier à la lumière des souffrances croissantes des populations en mouvement, notamment du fait des décès tragiques, de l'extorsion, de l'esclavage et de la violence sexuelle et sexiste, ainsi que d'autres violations graves des droits de l'homme commises par des groupes terroristes et des réseaux de traite et de trafic. Nous estimons que ces graves problèmes exigent de mettre en place une approche globale et coordonnée qui pourrait être basée sur les trois piliers suivants.

Premièrement, il est indispensable d'intensifier tous les efforts visant à éliminer les causes profondes des conflits, mais aussi de s'attaquer aux problèmes qui pourraient être la conséquence des vides qu'elles ont créés, notamment la criminalité transnationale organisée, le terrorisme et l'extrémisme violent. Le rôle du Conseil de sécurité dans l'élimination des causes profondes des conflits et la lutte contre les menaces que posent les terroristes et les groupes extrémistes violents au maintien de la paix et de la sécurité dans les pays touchés par des conflits armés reste d'une importance critique. À cet égard, le Conseil doit continuer d'œuvrer au règlement politique des conflits, et il doit utiliser tous les outils à sa disposition à cette fin. Le renforcement de la coopération et de la coordination avec l'Union africaine et les organisations sous-régionales viendrait compléter les efforts du Conseil de sécurité dans ce domaine. Notre lutte commune contre les causes profondes des conflits nous permettra de créer des conditions favorables au rapatriement volontaire et durable et à la réintégration des réfugiés dans la sécurité dans leurs pays d'origine, mais également de prévenir des mouvements secondaires vers l'Europe.

Deuxièmement, dans les pays sortant d'un conflit ou en situation post-conflictuelle, les institutions judiciaires et chargées de la sécurité ont du mal à gérer les problèmes socioéconomiques et politiques inhérents à tout processus de relèvement. Nous devons redoubler d'efforts pour aider les pays sortant d'un conflit au Sahel, en particulier leurs institutions et leurs initiatives de pérennisation de la paix et de développement.

Troisièmement, les graves difficultés en matière de protection liées aux problèmes humanitaires causés par les conflits armés et le terrorisme dans le nord-est

du Nigéria, en Libye, en Syrie et au Mali, entre autres, et l'absence de solutions durables pour les réfugiés et les personnes déplacées originaires de ces pays restent les causes principales des mouvements secondaires dans la Méditerranée. Par exemple, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a indiqué que les réfugiés et les migrants ont continué de risquer leur vie pour traverser la Méditerranée durant le premier semestre de 2017. Tout en saluant la générosité des pays de la région méditerranéenne qui continuent d'ouvrir leurs frontières aux réfugiés, je tiens à souligner la nécessité de faciliter une mobilité régulière, sûre, accessible et ordonnée, en particulier en élargissant les possibilités de réinstallation, en octroyant des visas au titre de la réunification des familles et des visas de visiteur, de travail, de résident et d'étudiant, et en appliquant d'autres mesures de protection temporaires. Je réitère la nécessité de redoubler d'efforts pour appuyer les interventions en faveur des réfugiés dans les premiers pays d'asile afin de répondre à leurs besoins en matière de protection.

Pour conclure, je souhaite terminer mon propos en affirmant notre volonté de collaborer de manière coordonnée avec tous les acteurs pertinents pour éliminer les causes profondes des menaces à la paix et à la sécurité dans la région méditerranéenne. J'encourage également tous les pays de l'intérieur et de l'extérieur de la région à continuer de faire preuve de générosité à l'égard des réfugiés en quête d'une protection internationale.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence italienne et je vous remercie, Monsieur le Ministre, d'avoir convoqué la présente séance et de mettre l'accent sur les problèmes de sécurité auxquels est actuellement confrontée la région méditerranéenne. Je remercie également le Secrétaire général, M. António Guterres, de son exposé détaillé.

Les conditions de sécurité dans la région méditerranéenne ont considérablement évolué ces dernières années. Les conflits, les menaces et les crises humanitaires sans précédent en Afrique du Nord et de l'Ouest, au Moyen-Orient et dans la région du Sahel ont de profondes répercussions sur la stabilité en Europe du fait des problèmes de sécurité contemporains. Ces problèmes peuvent être répartis dans les catégories du terrorisme non conventionnel, des migrations irrégulières et de la criminalité organisée qui englobe les armes, la drogue et la traite des personnes. Tous ces problèmes créent une atmosphère de peur et de méfiance et provoquent des hostilités intenses. Ils ont également une incidence néfaste sur la structure sociale et politique de la société européenne et la stabilité régionale, ainsi que sur la paix et la sécurité internationales.

Nous sommes profondément préoccupés par les flux migratoires croissants traversant la Méditerranée en direction de l'Europe, principalement à travers la Libye, qui est devenue la principale voie de transit illégale pour les migrants et les réfugiés. L'instabilité, les conditions de sécurité précaires et instables et le manque d'unité à l'intérieur de la Libye créent un terreau fertile qui permet aux réseaux de traite des personnes d'opérer activement dans le pays. Des centaines de milliers de migrants et de réfugiés présents en Libye sont victimes de sévices et sont détenus dans des conditions inhumaines.

C'est pourquoi le Kazakhstan s'est félicité de l'adoption de la résolution 2380 (2017) le 5 octobre, qui proroge d'un an le mandat de l'opération militaire de l'Union européenne (UE) dans la partie sud de la Méditerranée centrale et la charge de lutter contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains en haute mer au large des côtes libyennes. Plus important encore, ma délégation exhorte tous les États Membres à appliquer immédiatement et strictement ses diverses dispositions.

Nous nous félicitons de l'issue de la Conférence méditerranéenne annuelle de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui s'est tenue à Palerme le mois dernier sous la présidence italienne du Groupe de contact méditerranéen de l'OSCE, et qui a mis l'accent sur les déplacements massifs de migrants et de réfugiés à travers la Méditerranée. Les résultats de cette importante réunion ont un lien direct avec les mesures qui doivent être prises.

Relever les défis posés par les migrations est dans l'intérêt commun de tous les États européens et du reste du monde. C'est non seulement un problème humanitaire, mais également un problème politique et de sécurité, qui pourrait être réglé par un partenariat étroit entre l'ONU et l'Union européenne, l'OTAN, l'Union africaine, la Ligue des États arabes et l'Organisation de la coopération islamique, ainsi que les pays d'origine et de transit. Les droits des réfugiés et des migrants doivent être protégés, notamment en les faisant participer activement à la vie sociale des pays hôtes et en les intégrant au sein de la société européenne, pour qu'ils puissent se construire un avenir dans leur nouvelle patrie. Cette action globale en faveur du développement contribue à stimuler la croissance économique à long terme, ainsi que les emplois et les débouchés pour les migrants économiques potentiels.

Le rôle que joue l'Union européenne dans l'aide aux pays touchés demeure vital, grâce à la mise en oeuvre des mandats du Fonds d'affectation spéciale de l'Union européenne, de la Communication conjointe sur la route de la Méditerranée centrale et de la Déclaration de Malte. Toutefois, les problèmes mondiaux ne peuvent être traités efficacement que si la communauté internationale participe dans son ensemble, en travaillant main dans la main d'une façon équilibrée et respectueuse des droits de l'homme. Le principe clef de cet appui mondial est de trouver l'équilibre entre la non-ingérence dans les affaires intérieures des États et la fourniture d'une assistance technique et le renforcement des capacités pour consolider les institutions publiques.

Il est nécessaire d'aider les États Membres fragiles à protéger leurs citoyens, en appuyant de façon bilatérale et multilatérale l'état de droit, la bonne gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité, en promouvant les droits de l'homme et en investissant dans le développement, de manière à instaurer une stabilité politique, économique et sociale. Comprendre les causes profondes des déplacements et renforcer le lien entre sécurité et développement sont nécessaires pour le développement à long terme, qui bénéficierait surtout d'une approche régionale qui soit cohérente avec la stratégie Unité d'action des Nations Unies. Une telle approche ne peut porter ses fruits si on n'investit pas dans la réduction de la pauvreté, dans l'éducation, dans la création d'emplois et dans les services de base.

Le Kazakhstan est fermement déterminé à obtenir des résultats concrets sur la question des migrants et des réfugiés, en coopérant avec l'ONU et d'autres États Membres, sur la base des principes fondamentaux de la dignité humaine, de la justice et de la liberté. Nous sommes fermement convaincus que grâce à nos efforts conjoints, nous pouvons faire de la Méditerranée une zone de possibilités nouvelles et une oasis de prospérité et de stabilité mondiales.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine salue l'initiative de l'Italie d'organiser une séance publique sur les problèmes de sécurité en Méditerranée. Nous nous félicitons de la présence du Ministre des affaires étrangères Alfano dans la salle aujourd'hui et nous le remercions de présider la présente séance. La déclaration faite par le Secrétaire général, M. Guterres, a fourni un excellent cadre pour notre discussion, et la Chine lui exprime sa reconnaissance.

La Méditerranée est une région au confluent de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe. Ces dernières années, la situation en Libye, en Syrie et dans la région du Sahel s'est détériorée. Les crises n'ont cessé de s'aggraver. Les forces terroristes sont devenues endémiques et se sont diffusées. Le transfert illégal d'armes est un grave problème. La situation régionale est précaire et instable, affectant gravement le développement des pays de la région et la vie de leurs populations. De nombreux pays se heurtent à de multiples difficultés, telles qu'un développement déséquilibré, des conflits intercommunautaires, des flux massifs de réfugiés et de migrants et une grave criminalité transnationale organisée.

Le sort des pays et des peuples de la Méditerranée est entremêlé, et les répercussions que la situation régionale entraîne sur toute la zone environnante ne peuvent être sous-estimées. Améliorer rapidement la situation dans la région et trouver un moyen d'instaurer la stabilité régionale, de prévenir de nouveaux conflits et de bâtir une paix et un développement durables exigeront des efforts conjoints de la communauté internationale. La Chine tient à souligner les points suivants.

Premièrement, les foyers de tensions régionaux doivent être la priorité, et le processus de règlement politique doit s'accélérer. Les pays voisins de la Libye, l'Union africaine, la Ligue des États arabes et l'Union européenne doivent intensifier leurs efforts pour encourager des pourparlers de paix à l'appui des plans d'action et des initiatives concernant le règlement politique de la question libyenne, afin de parvenir rapidement à la réconciliation, à la stabilité et au développement en Libye. La communauté internationale doit rester unie et inciter les parties syriennes à trouver dès que possible un accord qui soit acceptable pour tous, dans le cadre des pourparlers de paix de Genève. Ayant à l'esprit le contexte particulier de la région du Sahel, la communauté internationale doit prendre des mesures globales afin d'aider à apaiser les tensions d'une manière pertinente et à instaurer la paix et la stabilité globales dans la région. La communauté internationale ne doit pas négliger la question palestinienne, qui est un problème de longue date. Sans régler ce problème qui se trouve au cœur de la question du Moyen-Orient, il sera difficile d'instaurer une véritable stabilité régionale.

Deuxièmement, nous devons renforcer les efforts internationaux et régionaux ainsi que la coordination et la coopération avec les pays concernés et apporter une réponse conjointe à nos problèmes de sécurité. L'Organisation des Nations Unies a un rôle central à jouer dans les affaires internationales en ce qui concerne

la coordination des efforts dans les domaines de la diplomatie préventive, de l'aide au développement, des bons offices en matière de médiation et de reconstruction après les conflits. Les organisations régionales doivent également jouer un rôle constructif, en fournissant une aide plus importante aux pays de la région pour le règlement des conflits et le développement, en améliorant le renforcement des capacités et en instaurant une stabilité régionale, tout en accordant une attention particulière à la préservation de la souveraineté des pays concernés, en respectant leurs vues et en se concentrant sur leurs besoins. Dans le même temps, la coordination des stratégies nationales et régionales doit être renforcée afin d'encourager les synergies.

Troisièmement, nous devons combattre résolument le terrorisme et apporter une réponse appropriée à la question des réfugiés et des migrants. Le terrorisme est l'ennemi public de l'ensemble de l'humanité. Il mine gravement la sécurité et la stabilité de la région. La communauté internationale doit s'unir dans sa lutte contre le terrorisme et utiliser de manière exhaustive les divers moyens dont elle dispose pour renforcer les contrôles aux frontières et la coopération en matière de maintien de l'ordre en Méditerranée et dans les régions adjacentes, tarir le financement des terroristes et leur approvisionnement en armes, arrêter la propagation des idéologies terroristes et intensifier les efforts visant à prévenir les effets de contagion et le retour des combattants terroristes étrangers.

S'attaquer au problème des réfugiés et des migrants suppose aussi de renforcer l'appui aux pays qui accueillent des réfugiés, d'éliminer la xénophobie et la discrimination à leur égard et de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité sociale et du déséquilibre en matière de développement. En aidant les pays d'origine et de transit, nous pouvons créer les conditions pour le retour des réfugiés et promouvoir le développement durable dans les pays d'origine. La Chine apprécie à leur juste valeur les efforts déployés par l'Italie, le Liban, la Jordanie et d'autres pays pour répondre à la crise des réfugiés dans la région.

Quatrièmement, nous devons promouvoir un développement sans exclusive et équilibré, qui profite à tous, et qui respecte la diversité des civilisations et encourage la communauté à prendre conscience que nos destins sont liés. Les conflits, la guerre, le terrorisme et les crises des réfugiés et des migrants sont autant de phénomènes qui trouvent leur origine dans la pauvreté et le sous-développement. Le développement est fondamental pour résoudre ces problèmes mondiaux. Nous devons chercher des perspectives de développement ouvertes, sans exclusive, novatrices et mutuellement bénéfiques pour la Méditerranée, qui pourraient aider les pays en développement à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, à renforcer leurs capacités en matière d'atténuation – voire d'élimination – de la pauvreté et de développement local, en réalisant des progrès partagés et en promouvant une paix durable.

Nous devons insister sur la défense des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, selon le nouveau concept de sécurité, qui est commun, global, coopératif et durable par essence, dans un effort conjoint visant à bâtir un réseau de sécurité régionale. Nous devons construire un partenariat du dialogue plutôt que de l'affrontement, s'engager dans des partenariats plutôt que dans des alliances, renforcer le dialogue entre les civilisations et les religions, abandonner la pensée à somme nulle, adhérer au principe général de règlement pacifique des différends, et régler les différends par des moyens politiques.

La Méditerranée est une région stratégiquement importante, riche en ressources naturelles, dotée d'un contexte culturel unique en son genre et d'un grand potentiel de développement. La Chine est déterminée à continuer d'accorder toute l'attention voulue à la situation en Méditerranée, de concert avec les pays de la région et la communauté internationale. La Méditerranée est un maillon important de l'initiative « Une Ceinture et une Route ». Ces dernières années, en s'appuyant sur l'idée du dialogue, de la construction et du partage conjoints, la Chine a proposé et activement promu la mise en œuvre conjointe de l'initiative « Une Ceinture et une Route », qui a été accueillie favorablement par la communauté internationale, y compris la région de la Méditerranée. La Chine et les pays de la région ont coopéré de façon approfondie et dans l'objectif d'obtenir des résultats concrets en matière de renforcement de la connectivité et de développement des infrastructures, et des progrès ont été accomplis à cet égard. La Chine continuera de contribuer à l'instauration de la stabilité, de la sécurité et du développement durable en Méditerranée, et est attachée à l'édification d'une communauté mue par un destin commun.

M. Rosselli Frieri (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation italienne d'avoir choisi ce thème pour le présente séance, et je vous remercie, Monsieur le Président, vous de présider en

personne la présente séance. Nous voudrions aussi remercier le Secrétaire général António Guterres de sa présence et de sa participation à la séance d'aujourd'hui.

La région méditerranéenne est confrontée à une série de défis intimement liés, qui sont aggravés par les graves crises en Libye, en Syrie et dans la région du Sahel, la menace mondiale du terrorisme et de l'extrémisme violent, la traite des personnes, la criminalité internationale organisée, l'absence de l'autorité de l'État et les effets du changement climatique, entre autres facteurs. Tous ces défis doivent être abordés au moyen d'une approche globale qui tienne compte des besoins en matière de sécurité, de coopération, de développement, de droits de l'homme et du droit humanitaire. Il est donc essentiel de remédier aux causes de la pauvreté extrême, de la faim, du chômage et des tensions sectaires et religieuses, qui risquent de menacer la stabilité régionale.

Bon nombre de ces facteurs ont entraîné, ces dernières années, un déplacement massif des habitants de l'Afrique sub-saharienne, en quête d'un avenir meilleur. Pour ce faire, et avant de traverser la Méditerranée dans des tentatives qui, dans de nombreux cas, leur coûtent la vie, ils deviennent la proie de mafias et de groupes criminels internationaux qui exploitent leur situation désespérée et les soumettent à des traitements absolument inhumains et dégradants. Je voudrais rappeler que le déplacement des personnes ne constitue pas en soi une menace pour la paix et la sécurité internationales. Alors que nous nous apprêtons à entamer les négociations sur un pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière, l'Uruguay voudrait insister sur le principe de non-criminalisation de la migration irrégulière et rappeler que la nécessité de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous doit être une pierre angulaire dans l'examen de cette question.

Nous restons préoccupés par la situation désespérée des migrants qui transitent par la Libye pour atteindre l'Europe. Dans le même temps, ils exercent une grande pression sur les pays hôtes qui déploient des efforts considérables sur les plans économique et social pour les héberger et qui se heurtent à des difficultés découlant de cette nouvelle réalité. Des centaines de milliers de migrants sub-sahariens se trouvent en ce moment en Libye dans l'attente d'une occasion de traverser la Méditerranée, et sont victimes de mauvais traitements et graves violations de leurs droits fondamentaux. Ces dernières heures, les médias ont de nouveau fait état de la vente d'esclaves en Libye. Il s'agit là d'un acte aberrant, qui doit être unanimement condamné par tous ceux qui sont présents ici, car il ne peut et doit pas être toléré. Seule la stabilisation politique et institutionnelle de la Libye permettra de réduire notablement ce phénomène. À cet égard, nous saluons le nouveau Plan d'action et la feuille de route des Nations Unies pour la Libye, dans l'espoir qu'ils permettront de relancer le processus de négociations politiques facilité et dirigé par les Nations Unies.

Voilà à peine deux ans, le monde a été le témoin de la plus grave crise de réfugiés et de migrants survenue depuis la Deuxième Guerre mondiale, quand des centaines de milliers de Syriens ont fui leur pays à cause de l'aggravation du conflit, de l'escalade de la violence et de l'expansion du terrorisme. Nous nous rappelons tous des images de familles entières parcourant l'Europe, essayant de traverser les frontières pour trouver une vie nouvelle loin des horreurs de la guerre dans leur patrie. Si certains ont réussi dans leur quête, des milliers d'autres, dont de nombreux mineurs, sont morts noyés en mer Méditerranée, qui, de berceau des civilisations, est devenue une tombe collective de vies innocentes.

Les défis en Méditerranée sont le fruit de cette conjugaison de problèmes dont nous venons de parler. Le respect et la protection de l'être humain doivent toujours être au centre de notre action afin que nous puissions assurer le développement de cette région et instaurer la paix et la sécurité dans un contexte de stabilité.

M. Delattre (France) : Je voudrais d'abord remercier le Secrétaire général pour son intervention très éclairante et pour son engagement personnel sur la problématique qui nous rassemble aujourd'hui. Je remercie également la présidence italienne d'avoir pris l'initiative de cette discussion importante sur nos défis communs en Méditerranée. Ce sujet est en effet d'une importance stratégique pour la sécurité et la stabilité régionales et internationales. C'est aussi une priorité au plan humanitaire : près de 3000 personnes ont péri en Méditerranée depuis le début de cette année.

Je souhaiterais commencer par souligner l'urgence qui s'attache à relever les défis sécuritaires en Méditerranée. Carrefour entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient, la Méditerranée est confrontée à une multiplication, sans doute dans précédent, de crises régionales. Elle est le foyer de défis multiples sur le plan humanitaire, sécuritaire et du développement, qui touchent des populations particulièrement vulnérables.

Il est donc de notre responsabilité d'agir collectivement face à ces menaces.

La lutte contre le terrorisme constitue le premier défi majeur et une priorité de premier plan pour la France. Des efforts accrus sont indispensables pour répondre aux défis communs posés par le terrorisme : le retour ou la relocalisation des combattants étrangers, l'utilisation d'Internet par les groupes terroristes, ou encore le financement du terrorisme, qui fera l'objet d'une conférence internationale organisée à Paris par le Président de la République, Emmanuel Macron, en avril 2018. Les liens entre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme doivent aussi faire l'objet de toute notre attention. En Libye comme au Sahel, les divers trafics auxquels se livrent les réseaux criminels alimentent des groupes terroristes.

Le combat contre le terrorisme implique également de continuer à s'engager en faveur de la protection du patrimoine culturel. La résolution 2347 (2017), adoptée en mars dernier à l'initiative de la France et de l'Italie, vous l'avez dit, Monsieur le Ministre, a souligné combien la destruction, le pillage et le trafic illicite de biens culturels contribuaient à nourrir les conflits. Nous nous réjouissons de pouvoir revenir sur ce sujet lors de la réunion du 30 novembre.

Une seconde manifestation des défis sécuritaires en Méditerranée est la crise migratoire, qui touche l'Europe et laisse des millions de personnes dans un dénuement complet. Un traitement purement sécuritaire de la question migratoire ne serait ni souhaitable ni efficace. Le défi migratoire impose une coopération européenne et internationale renforcée, qui doit permettre d'appréhender l'ensemble du parcours migratoire, depuis les pays d'origine jusqu'aux pays de destination, dans le respect des droits des personnes concernées.

C'est la raison pour laquelle notre Président a fait de la question migratoire l'une des priorités de premier plan de la France, en lien étroit avec l'Italie, à laquelle je souhaite rendre hommage pour ses efforts considérables en matière d'accueil des réfugiés. À l'initiative du Président Macron, une réunion internationale s'est tenue à Paris le 28 août, qui a conduit à l'adoption d'un plan d'action sur les enjeux migratoires en Méditerranée centrale, qui concerne notamment les pays de départ que sont le Niger et le Tchad.

Nous restons très préoccupés par les traitements inhumains dont sont victimes les migrants qui transitent par la Libye. Nous continuons d'appeler les autorités libyennes à tout mettre en œuvre pour que les migrants soient traités dignement et dans le respect des droits de l'homme. L'opération militaire de l'Union européenne dans la partie sud de la Méditerranée centrale (EUNAVFOR MED opération SOPHIA), qui sauve des dizaines de milliers de vies chaque année et dont le mandat a été récemment renouvelé, illustre l'engagement de l'Union européenne à lutter contre le trafic de migrants en Méditerranée centrale.

Pour traiter ces questions sur le long terme, nous devons promouvoir une approche transversale, reposant sur la coopération entre l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe. Les crises en Méditerranée ne seront pas résolues sans une approche politique cohérente de long terme, conjuguant sécurité, développement et solidarité. Le changement climatique aggrave les problèmes de développement dans la région méditerranéenne, et ses effets sont des sources potentielles d'instabilité et de conflit. C'est l'un des constats faits par le Conseil lors de sa mission dans le bassin du lac Tchad, qui m'avait personnellement frappé.

Au Sahel, la France promeut une réponse globale reposant sur le pilier de la sécurité et sur celui du développement et de la bonne gouvernance, ainsi que sur l'éducation et la prévention contre l'extrémisme violent. C'est dans cet esprit que nous soutenons activement l'initiative du G5 Sahel d'établir une force conjointe menant des opérations transfrontalières afin de lutter contre la menace transnationale que font peser le terrorisme et les trafics sur les États de la région. Nous agissons, aux côtés des autres partenaires de l'Alliance pour le Sahel, afin de renforcer la mobilisation des principaux donateurs en faveur du développement et de la bonne gouvernance dans les pays du Sahel. Le volet politique et la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali doivent progresser en parallèle. Nous continuerons enfin à mobiliser la communauté internationale pour qu'elle soutienne la Force conjointe, dans le prolongement de la réunion ministérielle du 30 octobre dernier et en vue de la conférence de Bruxelles. Nous formulerons prochainement des propositions en ce sens, en tenant compte à la fois des besoins exprimés sur le terrain et des sensibilités qui existent autour de cette table.

Au Moyen-Orient, les crises rendent nécessaires des solutions politiques inclusives vis-à-vis de toutes les populations. C'est pourquoi, en Syrie, la France soutient pleinement une transition négociée conforme à la résolution 2254 (2015) du Conseil et au Communiqué

de Genève (S/2012/522, annexe). Elle appelle la communauté internationale à appuyer les efforts de l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, à l'approche des négociations de Genève de la fin du mois. Il s'agit du seul processus politique susceptible d'aboutir à une solution politique durable.

En Libye, la solution passe par la réconciliation nationale et la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire. Il s'agit aussi de la meilleure réponse pour vaincre durablement le terrorisme et répondre au défi des migrations. Nous soutenons pleinement – comme nous l'avons dit hier devant le Conseil (voir S/PV.8104) – les efforts du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ghassan Salamé.

À Gaza, la crise humanitaire, doublée d'une crise environnementale, a également des causes politiques. Le processus de réconciliation inter-palestinienne doit se poursuivre, et nous saluons à cet égard les efforts de l'Égypte. Ce processus doit permettre à l'Autorité palestinienne d'exercer pleinement ses prérogatives dans la bande de Gaza, y compris dans le domaine de la sécurité, et de faciliter la levée du blocus imposé à la bande de Gaza. Cette réconciliation inter-palestinienne est dans notre esprit indissociable de la reprise du processus de paix fondée sur la solution des deux États.

Enfin, la protection des droits de tous, y compris des personnes appartenant à des minorités, est indispensable à la préservation du pluralisme et de la diversité du Moyen-Orient, à laquelle nous sommes profondément attachés. La France a co-organisé avec la Jordanie la conférence internationale de Paris en septembre 2015, qui a donné lieu à la présentation d'un plan d'action en soutien aux victimes de violences ethniques et religieuses au Moyen-Orient. La France, comme elle l'a rappelé cette année lors de la Conférence de Madrid, est pleinement engagée dans la mise en œuvre de ce plan. Elle contribue à hauteur de 10 millions d'euros à son fonds d'urgence.

Il est essentiel de continuer de lutter contre l'impunité s'agissant des violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Nous nous félicitons de la mise en place, à la suite de la résolution 2379 (2017) adoptée par le Conseil en septembre, d'une équipe d'enquête pour documenter les crimes commis par Daech en Iraq. Le renforcement du rôle des femmes, notamment par leur participation effective aux processus politiques, doit également faire pleinement partie de la réponse. La France continuera de veiller enfin à la protection des enfants, qui restent les premières victimes des conflits.

L'ampleur des défis présentés aujourd'hui impose un rôle accru du Conseil de sécurité et de la communauté internationale dans son ensemble. Au-delà de la mobilisation de l'Assemblée générale, avec la négociation des pactes sur les migrations et sur les réfugiés, une mobilisation accrue du Conseil est en effet indispensable. La France poursuit son engagement pour renforcer sa coopération avec les pays des deux rives de la Méditerranée, les pays européens comme ceux du Maghreb, avec lesquels nous entretenons des liens historiques et culturels particulièrement étroits. C'est dans cet esprit que la France apporte son appui au développement économique des pays de la rive sud de la Méditerranée, notamment dans le cadre de l'initiative Tunisie 2020.

En conclusion, répondre aux défis multiformes de la zone Méditerranée nécessite une approche globale et intégrée : les efforts de prévention, de maintien de la paix et de consolidation de la paix doivent se renforcer mutuellement pour être pleinement efficaces. C'est aussi une exigence de solidarité à l'égard des pays voisins des zones de conflits, qui sont en première ligne face aux déplacements de populations. Plus que jamais, nous devons relever les défis que rencontre l'espace méditerranéen. Nous le devons aux populations concernées, à nous-mêmes et au creuset de culture, de civilisation et de coexistence que représente la Méditerranée.

La séance est levée à 17 h 5.